

SOCIÉTÉ DES HISPANISTES FRANÇAIS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EXAMEN DU RAPPORT FINANCIER
PRÉSENTÉ PAR LA TRÉSORIÈRE
DE LA S. H. F.
POUR L'EXERCICE 2016

J'ai reçu de Madame Sarah Voinier, Trésorière de notre association, le rapport financier avec les pièces comptables de l'exercice 2016. Les écritures d'enregistrement des recettes et des dépenses ont été jointes au dossier avec leur justificatif détaillé, la copie des registres des cotisants et les pièces relatives à la tenue des différents comptes. Le collationnement de ces documents me permet de certifier que les écritures sont sincères et que le rapport rend exactement compte de la situation de la Trésorerie de la S.H.F. pour l'exercice qui a été clos le 31 décembre 2016. L'examen des pièces fournies me permet d'avaliser pleinement le bilan financier rédigé par Sarah Voinier.

Je profite de ce rapport pour remercier chaleureusement Sarah Voinier pour son travail (notamment pour le passage des comptes sur Excel qui rend l'examen des comptes si aisé) et son dévouement durant ces cinq années dans la gestion financière de notre Société.

L'analyse des documents financiers me donne l'occasion d'insister sur les points suivants :

— Comme chaque année, les frais de déplacement et d'hébergement des membres du Bureau et du Comité demeurent importants mais ceci signale un investissement certain de la part des membres du comité et du bureau.

— Les dépenses liées au fonctionnement sont sensiblement égales en pourcentage à celles des années précédentes. La part dévolue aux manifestations scientifiques reste donc prépondérante, ce qui rend compte du dynamisme et du rayonnement de notre société.

— L'équilibre financier n'est pas atteint. Le déficit (1225,31 euros) est légèrement inférieur à celui de l'année 2015 grâce notamment à la réduction du nombre des bourses. Cette amélioration est d'autant plus à souligner que des frais conséquents ont été engagés en 2016 pour la rénovation de notre site internet, On peut donc parler d'une maîtrise relative des dépenses, surtout si l'on compare avec les années précédentes (dépenses : 15 336,41€ en 2016 ; 21 096,83€ en 2015 ; 21 170,61€ en 2014 ; 25 336,74€ en 2013 ; 28 280,77€ en 2012 ; 36 131,17€ en 2011)

Il convient donc d'être raisonnablement optimiste car l'amélioration de nos finances devrait se poursuivre sur le moyen terme grâce au prélèvement automatique appelé à se généraliser au sein de notre Société et à la pérennisation de nos placements.

Fait à Bordeaux, le 16 mai 2017
Ghislaine Fournès
Université Bordeaux Montaigne